



Happy Resort

École Animation

PROGRAMME DE FORMATION
Préalable au CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

400 h du 23 novembre 2021 au 09 février 2022

Intitulé
Animateur de station de montagne et de site touristique
Préparation au titre ALT
Animateur Loisir Tourisme

Le programme de formation suivant prépare le candidat à l'obtention du titre **ALT Animateur Loisir Tourisme**

Ce titre est inscrit au répertoire de la certification professionnelle sous le code RNCP N° 01323 délivré par le ministère de l'emploi.

Ce titre est composé de deux certificats de compétences professionnelles CCP1 et CCP2.

L'objectif pédagogique de la formation vise à acquérir les compétences nécessaires pour chacun de ces deux blocs de compétences référencées.

CCP 1 : Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 17792 : Contribuer à l'organisation activités loisirs dans un établissement touristique :

Participer à la conception des animations loisirs et du programme d'activités pour différents publics.

Coordonner des activités de loisirs proposées aux vacanciers.

Promouvoir des activités de loisirs auprès des vacanciers.

CCP 2 : Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 17792 - Animer et co-animer des activités de loisirs dans un établissement touristique :

Animer et co-animer des activités de loisirs en journée pour tous types de public.

Animer des soirées spectacle à destination de tous types de public.

Installer et exploiter le matériel lié aux activités loisirs et aux spectacles. Compétences transversales de l'emploi. Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme.

Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un établissement de tourisme ou de loisirs.



Happy Resort

École Animation

Public concerné : Tout public

Prérequis :

Jeunes (H/F), très motivés par les métiers de l'animation.

Vous êtes en très bonne condition physique et vous faites preuve d'une certaine autonomie, vous avez le goût du travail, une bonne présentation, le sens de la communication et de l'accueil.

Vous bénéficiez au minimum d'une première expérience professionnelle ou personnelle (action en association, membre de club, théâtre, etc...) réussie dans l'animation et êtes disponible et **mobile géographiquement** pour de longs séjours en stations touristiques en France. La pratique d'un ou de plusieurs sports, d'un instrument de musique ou d'une expression artistique (chant, danse...) seront des atouts majeurs, lors des sélections qui se dérouleront en préalable à la formation.

Durée de la formation

La formation se déroule du 23 novembre 2021 au 09 février 2022

Sa durée est de **400 heures** en centre de formation (journées de 7 h)

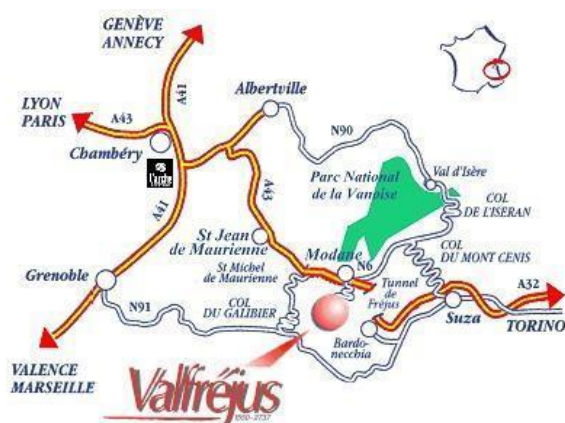
délais d'accès

Le délais est de 2 mois.

Lieu de la formation

Formation 100 % sur site de montagne, à Modane Valfréjus (73500 – Savoie).

Logement des 24 stagiaires sur place en studio tout équipé (literie, salle de bains, douche, WC, cuisine et vaisselle)



Ecole Happy Resort – rue des Bettets – Valfréjus – 73500 Modane 09.50.34.65.12 info@happyresort.fr
organisme de formation N° 84730189873



Happy Resort

École Animation

Programme détaillé :

Activités physiques et sportives	CCP 1 – 7 heures
Langues des signes et pictogrammes	CCP 1 – 11 heures
Danse urbaine	CCP 2 – 3 heures
Communication interpersonnelle et dynamique de groupe	CCP 1 – 7 heures
Théâtre & expression scénique	CCP 2 – 21 heures
Gestion de conflits	CCP 2 – 4 heures
Cadre réglementaire des agences de voyage et clubs	CCP 1 – 3 heures
Accueil collectifs de mineurs	CCP 1 – 3 heures
Structures de loisirs et touristiques	CCP 2 – 4 heures
Les acteurs du tourisme	CCP 2 – 4 heures
Education populaire, démarche pédagogique, andragogie	CCP 1 – 7 heures
Les différents courants musicaux	CCP 2 – 3 heures
Savoir organiser un événement, mise en pratique	CCP 2 – 14 heures
Les autres publics	CCP 1 – 7 heures
Le droit à l'image	CCP 1 – 7 heures
Développement durable	CCP 2 – 4 heures
Activités manuelles	CCP 2 – 7 heures
Power Point et Dossier de synthèses pratiques prof.(DSPP)	CCP 2 – 7 heures
Traitement de texte et Dossier de synthèse prat. Prof (DSPP)	CCP 2 – 7 heures
Gestion de crises à l'étranger et partenariat	CCP 2 – 7 heures
Organisation d'une soirée à thème	CCP 1 – 7 heures
Organisation veillée	CCP 2 – 4 heures
Conception planning d'activités	CCP 1 – 7 heures

UNITE DE FORMATION ENSEIGNEMENT GENERAUX

Connaissance du secteur du tourisme : La définition d'un Office de Tourisme : ses métiers et ses services. Le fonctionnement d'une station de ski (les métiers et services).Le fonctionnement d'un village-club. Étude des principaux sites touristiques, Les formalités, la gastronomie, les traditions locales...définitions des structures d'accueil de vacanciers (résidence de tourisme, village vacances, hôtel club, gîtes, etc.)
CCP 2 – 7 heures

Accueil et service aux vacanciers : les principes de bases, l'accueil station, village, hôtel et aéroport. L'animation des transferts (arrivées / départs). La réunion d'information. Le rôle commercial de l'animateur en station. Les socio-types. Premiers gestes de secours. Communiquer autrement (réseaux sociaux, supports externes aux structures, supports extra séjours)
CCP 2 – 14 heures



Happy Resort

École Animation

UNITÉ DE FORMATION ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Chorégraphies : Occupation de l'espace scénique, cohérence des placements et déplacements. Le corps en mouvement, rythmes et sensations, relaxation... Le but est de présenter à terme des spectacles chorégraphiés dans le cadre de la formation.

CCP 2 : 28 heures

Technique son et lumière : L'objectif est d'être capable d'exploiter un système simple de sonorisation et d'éclairage, identifier les principales pannes, montage de son en extérieur.

CCP 2 : 14 heures

Techniques scéniques et improvisation : Utilisation et gestion de l'espace scénique, expression corporelle et jeu d'acteur. Travail sur les émotions, improvisations sur un thème choisi.

CCP 2 : 14 heures

UNITÉ DE FORMATION ANIMATION GENERALE

Animation microphonique : Exercices de diction, le maintien face au public, le langage parlé et sa transcription, maîtriser sa nervosité, animation de jeux et soirée, l'improvisation,

CCP2 : 21 heures

Animation de journée : S'adapter au public rencontré, organiser et animer des tournois, animer des activités ludiques (jeux front de neige, patinoire...) et intérieur, prévention et sécurité,

CCP2 : 28 heures

Animation soirées: Connaître les différents types de soirées. Création et écriture, accueil restaurant en fonction du thème, etc...

CCP2 : 14 heures

Animation enfants et adolescents : Les règles de sécurité dans un mini-club, les activités manuelles, les jeux et grands jeux,

CCP2 : 14 heures

Anglais : Prise de parole, animation d'un tournoi sportif, d'une activité, création de programme hebdomadaire, vocabulaire général d'un site touristique, et plus spécifiquement en station de sports d'hiver et d'été.

CCP1 : 14 heures

Sports : Réveil musculaire, abdos fessiers, step, stretching, sports collectifs, organisation de tournois : mise en œuvre, présentation, explication, rôle de l'animateur, faire du tournoi une animation avec une vraie valeur ajoutée... La pratique du sport est indispensable pour acquérir la condition physique nécessaire à l'exercice de ce métier.

CCP2 : 10 heures

Ecole Happy Resort – rue des Bettets – Valfréjus – 73500 Modane 09.50.34.65.12 info@happyresort.fr
organisme de formation N° 84730189873



Happy Resort

École Animation

Connaissances des typologies de nationalités (traditions, culture, jours fériés, mode de vie)

CCP1 : 4 heures

Connaissances des typologies de handicaps (Auditif, Visuel, Physique, Mental)

CCP1 : 2 heures

UNITÉ DE FORMATION STATION ET SITE DE MONTAGNE

Structure d'un site station : Différences capitales de structures entre village club, et une station de sports d'hiver et d'été. Gestion et fonctionnement remontées mécaniques, pistes et hors-pistes, sécurisation, ouverture de pistes. Acteurs économiques, écoles de ski, rôles et missions d'un office de tourisme. Histoire du tourisme de montagne

CCP1 : 4 heures

Spécificité du lieu de montagne : définition, moyenne et haute altitude, risques, secours et prévention. Météo ; règles juridiques et pratiques de ballade en montagne et activités. Nivologie. Sensibilisation aux notions d'espaces protégés, connaissances des spécificités environnantes de la station (particularités, patrimoine local, panoramas, parcs nationaux ...), particularités culturelles.

CCP1 : 8 heures

Activités de montagne : définition et connaissance des activités pratiquées en montagne, hivernales, estivales. Initiation.

CCP1 : 8 heures

Animation en montagne : différence entre l'animation en club et l'animation en montagne. Diffusion de l'information spécifique aux stations. Animations intérieures et extérieures. Participation à l'adaptation des programmes selon météo. Diversité des animations en fonction des clientèles. Donner une ambiance à la station aux heures ciblées.

CCP2 : 7 heures

Langues : Vocabulaire spécifique montagne intégré à une conversation, mots clefs de la montagne.

CCP1 : 3 heures

Savoir être de l'animateur de station : L'animateur ambassadeur et expert montagne, neutralité de l'animateur. L'animateur promoteur du site.

CCP1 : 5 heures



Happy Resort

École Animation

UNITÉ DE FORMATION MISE EN PRATIQUE

Travaux pratiques

Gestion des soirées

Travail de préparation

Travail sur le comportemental, le savoir être, la disponibilité

Pots et réunions d'accueil en station, en établissement en montagne

Savoir faire d'un jeu, d'un spectacle, d'un cocktail ⇨ **UN EVENEMENT**

Le + de la formation : Mise en pratique avec un vrai public (enfants en TAP, spectacles en salle des fêtes, rencontres sportives)

LES FORMATEURS

Sylvain Lassablière : Responsable animation (animations extérieurs, mirco)

Johan Luccini : Formateur sport

Maxime Telliez : Diplômé "Coach'anim", 17 saisons d'expérience dans le domaine. Manager en restaurant d'animation.

Frédéric Bouvier : intervenant son et lumière

Christophe Chapellaz : intervenant, accompagnateur montagne

Vanessa Lopes : chorégraphe

MODALITES D'EVALUATIONS

Les Unités de certifications sont validées :

1. Par des évaluations théoriques en format examens : 4h de création de programme d'animation, 1h de connaissance des publics, 1h de fiche d'activité personnelle.
2. Par des évaluations pratiques en mises en situation sans public : 1h de pot d'accueil, 30min de jeu apéritif et 30min de technique son, 1h d'activité enfant, 1h d'activité adolescent, 2h de tournois sportifs, et 2h d'animation de soirée (en groupe).
3. Par des évaluations pratiques en mise en situation avec public de la station : 1h d'activité enfant, 1h d'activité adolescent, 2h d'animation de soirée.

MOYENS TECHNIQUES

Une salle de cours est à disposition durant toute la durée de la formation à la Maison du Thabor, celle-ci dispose d'une salle de spectacle, d'une régie, d'une costumerie, d'un local sport, d'une cuisine ainsi que d'une laverie.

Du matériel pédagogique (travaux manuels, sports divers), des vidéoprojecteurs, une sonorisation complète, du matériel scénique et artistique (uniformes, mascottes...), une imprimante couleur ainsi qu'une scène extérieure sont à disposition des élèves.



Happy Resort

École Animation

TARIF DE LA FORMATION

Formation préalable au contrat de professionnalisation "Animateur Loisir Tourisme" du 23 novembre 2021 au 11 février 2022, coût par élève : 4788 € pris intégralement en charge par notre organisme financeur AFDAS.

Frais d'hébergement en sus

CONTACTS

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Yann Chaboissier, Directeur, au 06.08.63.39.98 ou Gabrielle De Sa Gindre, responsable administrative au 09.50.34.65.12.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Notre principal outil de travail, la Maison du Thabor est déjà aux normes PMR.

HAPPY RESORT, c'est aussi 95 % de satisfaction sur le niveau global de la formation, 97 % de réussite au titre ALT en 2020 et **100 %** en 2021 ! **100 %** de contrats de professionnalisations signés et un titre de niveau IV qui offre divers débouchés parmi lesquels :

- Les villages vacances
- Les hôtel-clubs
- Les clubs de vacances
- Les résidences de tourisme
- Les résidences hôtelières
- Les parcs résidentiels de loisirs
- Les campings
- Les camping-clubs
- Les parcs de loisirs
- Les parcs à thème
- Les parcs aquatiques

Et bien d'autres encore....

Ecole Happy Resort – rue des Bettets – Valfréjus – 73500 Modane 09.50.34.65.12 info@happyresort.fr
organisme de formation N° 84730189873